

# LASCAP 12

Les Amis de Saint Caprazy  
Association à but Culturelle Loi 1901  
déclarée à la sous-préfecture de Millau(12) sous le n° W121007358

Hameau de Saint Caprazy  
12400 ST FELIX DE SORGUES  
lascap12@orange.fr



## **OBJET : Rapport Moral**

- Réunion du bureau le 02 février à 11 heures 00
- Assemblée générale annuelle 02 février à 15 heures 00

### **Introduction :**

L'action de LASCAP pour 2019 est dans une action de transition car elle vient en soutien du travail de Bruno Chartier qui jusqu'à ce jour a été aidé et récompensé à titre personnel. Elle est adossée au dossier de la Fondation du Patrimoine à savoir la mise en valeur du bâtiment du XIV siècle.

D'autre part LASCAP a tout loisir en accord avec Bruno depuis sa création début juillet 2019 de venir en soutien de toutes les actions de communication.

### **Nombre d'adhérents :**

Montant	Nombre	Total	
10	56	560	Actif
15	1	15	Actif
20	2	40	Actif
25	6	150	Actif
50	4	200	Bienfaiteur
250	2	500	Bienfaiteur
	71	1465	

71 adhérents

*Membres actifs* = 65 (56 + 9)

Par membre actif on entend personne physique individuelle cotisant pour la somme 10 euros et plus sans dépasser 49 euros. La somme de 50 euros correspondant à membre bienfaiteur

*Membres bienfaiteurs* = 6 dont 2 cotisations de 250 euros.

Pour des raisons pratiques les versements pour un couple ont été divisées par 2, réparties à parts égales.

Pour des raisons pratiques et budgétaires, c'est-à-dire réduire au maximum les coûts de fonctionnement il a été décidé de gérer la communication de façon dématérialisée. Cela ne veut pas dire qu'il n'est pas tenu compte des adhérents qui n'utilise pas l'informatique et il en sera tenu compte.

Il est rappelé que le fichier de fait des adhérents est confidentiel et que LASCAP s'engage à ne pas le communiquer à l'extérieur et ne l'utiliser que dans le cadre stricte et exclusif du fonctionnement de l'association d'ailleurs l'abonnement au blog et à la page Facebook sont des actes individuels des adhérents et qui ne peuvent pas être activés par LASCAP.

### **Actions 2019**

La première action conduite est la création de l'association

La seconde action à partir de la création est la mise en place de la communication

- Création d'un blog - [saintcaprazy12.canalblog.com](http://saintcaprazy12.canalblog.com)
- Création d'une page Facebook  
<https://www.facebook.com/lascapassociation>
- Une adresse mail : [lascap12@orange.fr](mailto:lascap12@orange.fr)

Une journée de présentation le samedi 3 août 2019

Participation aux journées du patrimoine le 21 septembre

### **Rapport avec la presse**

Les rapports avec la presse locales ont essentiellement été avec locale et ont été motivés par le fait que le site soit retenu par le loto patrimoine. Les événements ont été régulièrement relayés ainsi que les passages significatifs d'association La société archéologique du Rougier et des avant-causses SARAC.

Notons aussi un reportage en page locale de FR3 Occitanie.

### **Autre**

Le 16 septembre 2019, remise du prix du patrimoine du Conseil Départemental de l'Aveyron à Bruno Chartier pour son travail de mise en valeur du hameau avec visite du site par le président du Conseil Départemental et député de Sud Aveyron. Le dossier a été monté avant la création de LASCAP. Le remise du prix a cependant favorisé la visibilité du lieu et de l'action menée.

### **Prévision pour 2020**

L'année 2020 est marquée par les 20 ans de l'arrivée de Bruno Chartier à Saint Caprazy et de son travail de défrichage et mise en valeur du Hameau Médiéval. Cet événement sera le fil rouge de la communication.

La remise du prix du Loto du Patrimoine, qui assure la prise en charge par la fondation du patrimoine des travaux de mise hors d'eau du bâtiment du XIV siècle les devis charpente maçonnerie et couverture ayant été acceptés.

Parallèlement la pérennité du travail de défrichage entrepris les années passées sera poursuivie.

Un calendrier plus précis sera transmis et mis en ligne le moment venu.

## **Questions diverses**

- Création d'une cotisation famille a été repoussée après un avis défavorable du bureau.
- Passage de la cotisation individuelle à 15 euros a été approuvé à l'unanimité mais prendra effet pour l'année 2021.
- La revue « Le Patrimoine histoire, culture et création d'Occitanie » comportant l'article de Françoise Galès, historienne, consacré au hameau de St Caprazy est disponible auprès de l'association

Le secrétaire